



**Cession de droits d'image à titre gratuit**  
**dans le cadre des communications internes et externes**  
**du Crédit agricole Centre-est**

**Film(s) :**

**Photo(s) :**

Le (la) soussigné(e), qui sera désigné(e) par le terme « **le Cédant** » ci-après,

M. – Mme – Melle (*Rayer les mentions inutiles*)

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

déclare être une personne physique ayant la capacité légale de signer le présent document.

Le cédant donne son accord pour participer gracieusement à la réalisation et à l'exploitation d'un reportage photographique/vidéo, et à cet effet autorise expressément le Crédit agricole Centre-est à photographier/filmer, fixer, utiliser, reproduire, diffuser, et communiquer « son image » également à titre gracieux.

En particulier, le cédant autorise que son image soit reproduite et représentée sur les supports suivants : cd-rom, dvd-rom et autres supports numériques, sites web, journal et documentation d'entreprise. Le cédant autorise que son image soit diffusée au public par tous procédés de communication et notamment les réseaux numériques, les sites internet, l'intranet, du Crédit agricole Centre-est et du Groupe Crédit Agricole.

Le Crédit agricole Centre-est s'engage à retirer les images des supports dont il a la gestion. Le cédant atteste avoir eu connaissance du fait que, compte tenu des caractéristiques du réseau internet que sont la libre captation des informations diffusées et de la difficulté, voire l'impossibilité, de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite, le Crédit agricole Centre-est ne peut toutefois garantir une utilisation qui serait faite par un tiers.

Le nombre de fixations, de reproductions et de diffusions de son image dans le cadre défini ci-dessus sera illimité pendant une durée de cinq ans à compter de la date de signature. Passé cette date, pour fixer, reproduire ou diffuser tout ou partie du reportage (photographie/vidéo) impliquant le cédant, une autorisation de prolongement de l'autorisation devra être acceptée par le cédant.

Le cédant garantit au Crédit agricole Centre-est la paisible jouissance des droits cédés et déclare que son image ne fait l'objet au jour de la signature de la présente autorisation d'aucun contrat.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de Lyon statuant en droit français.

Fait en deux exemplaires à....., le .... /.... /....

Signature du cédant précédée du NOM et PRENOM :